

NETTOYAGE DES BÂTIMENTS

Une activité indispensable

Des risques sous-estimés

L'entretien et le nettoyage des bâtiments fait partie des activités permanentes dans une collectivité territoriale. De nombreux agents territoriaux sont amenés à faire ces activités, que ce soit à temps partiel ou à temps complet.

Ces agents qui effectuent des activités de ménage, de nettoyage et d'entretien sont exposés à de **nombreux risques** (chute de hauteur, risque chimique, troubles musculo-squelettiques, etc...). Ce personnel, souvent oublié lors de la conception ou la rénovation des bâtiments, est néanmoins indispensable au bon fonctionnement et au bon vieillissement de celui-ci.



Une réflexion en amont

Afin de limiter les risques d'accidents, de maladies professionnelles et faciliter l'entretien des bâtiments, il convient de penser aux activités de nettoyage dès la conception du projet. L'anticipation permettra de minimiser les coûts par rapport à une intervention et des modifications a posteriori. Pour cela, il est utile de respecter certaines recommandations **après avoir sollicité l'avis des agents concernés** et de leur responsable.

Il sera important de bien définir le **besoin réel** par lieu de travail :

- Localisation du local de ménage
- Personnes ayant accès au local
- Présence d'un vestiaire
- Espace de stockage nécessaire (matériel et produits)
- Présence d'un point d'eau, alimentation électrique
- Etc...

Aménagement des locaux d'entretien

Le local ménage nécessite une réflexion en amont. Les éléments indiqués dans ce document ont pour objectif d'aider les collectivités à aménager leurs locaux de ménage de manière ergonomique afin de préserver la santé et la sécurité de leurs agents d'entretien.

Si le bâtiment n'est pas équipé d'un ascenseur, il convient de prévoir un local équipé du matériel nécessaire sur chaque étage. Dans le cas d'un grand complexe bâtiminaire, il peut également être utile d'avoir plusieurs locaux différenciés.

Accès et dimensionnement du local

- Signaler le local ménage avec un affichage dédié sur la porte.
- Interdire l'accès à des personnes extérieures au service entretien en ayant un local fermé à clé.
- Prévoir un espace suffisamment grand pour le stockage des fournitures (essuie-mains, papier toilettes, etc...), des produits d'entretien (produit pour le sol, désinfectant, etc...) et du matériel (chariot, balayeuse, etc...).
- Implanter le local ménage de façon centrale sur le bâtiment et si possible proche de la sortie.
- Choisir un plancher compatible avec le poids stocké dans le local.



Équipement du local

- Installer une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) dans le local.
- Mettre à la disposition des agents des vestiaires double armoire séparant les vêtements de ville des vêtements de travail en nombre suffisant. Le local vestiaire peut être séparé du local ménage avec un casier par agent.
- Equiper le local d'une armoire et/ou d'étagères permettant de stocker les produits d'entretien et les matériels à différentes hauteurs. Le rayonnage des produits d'entretien sera en matière imputrescible. Des bacs de rétention (séparés par type de produit) seront prévus pour contenir les éventuelles fuites de produits stockés.
- Avoir à disposition des installations permettant de stocker le matériel (râtelier pour les balais, etc...).
- Au besoin, prévoir un local de charge des batteries du matériel électrique (autolaveuse, balayeuse, etc...)



Aménagement d'un point d'eau

Bonnes pratiques pour un aménagement ergonomique:

Hauteur libre entre le nez du robinet et l'appui des seaux : 60 cm minimum

Système de réglage de la température de l'eau

Robinet à nez fileté (afin de pouvoir y ajouter un tuyau) ou à douchette

Dispositif permettant d'éviter les débordements et permettant également le passage d'un chariot sous le robinet

Siphon à panier ou à l'italienne permettant l'écoulement des résidus liquides et de recueillir les éventuels déchets solides



Un second point d'eau à hauteur peut également être installé de manière à permettre aux agents d'entretien de se laver les mains.

Exemples de matériels utilisables

	Chariot de ménage « simple » Limite les contacts avec les produits d'entretien (presse) et le port de charge (roulettes)		Chariot de ménage « complet » Permet, en plus du chariot simple, d'avoir les produits d'entretien, une poubelle et les gants à disposition
	Balai avec réservoir intégré Limite les maux de dos en évitant de porter un seau de ménage Pratique pour les petites surfaces à nettoyer ou difficile d'accès (escalier, mezzanine, etc...)		MOP pré-imprégnées Limite le risque de chute car les MOP ne sont pas trop humides Limite les manutentions car il n'y a plus de seaux propres et sales à porter
	Rallonge facilitant le remplissage du seau de ménage Limite les maux de dos en évitant de porter un seau rempli d'eau et les risques de brûlure avec de l'eau à hauteur		Pelle et balai à manche télescopique Limite les contraintes dorsales pour le nettoyage de saletés ponctuelles (mégots, etc...)
	Kit mouilleur + raclette Limite les gestes répétitifs lors du nettoyage de vitres Limite le risque de chutes de hauteur en cas d'utilisation avec une perche télescopique		Perche télescopique Limite les risques de chute de hauteur en permettant à l'agent de réaliser son travail
	Monobrosse Machine de nettoyage et décapage des sols disposant d'une action de brossage ou de lustrage rotatif		Autolaveuse Limite les risques de chutes par l'aspiration de l'eau sur le sol lavé Limite les gestes répétitifs par la mécanisation du nettoyage Peut être utilisée « ponctuellement » pour un nettoyage plus poussé
	Aspirateur professionnel Adapté au sol et à la surface de nettoyage		Nettoyeur vapeur Limite l'utilisation de produits chimiques Nettoie tous types de sols

D'autres matériel existent et peuvent correspondre à votre collectivité et à vos agents selon certaines contraintes particulières. Rapprochez-vous de votre fournisseur de produit et de matériel d'entretien qui pourra vous conseiller à ce sujet.

Lors de tout nouvel aménagement ou projet de construction, n'hésitez pas à contacter le SPAT.